

BRÈVES DE BUS...

PRIME TRANSPORT, 50% pour tous les salariés.

Depuis le mois de juillet 2010 désormais TOUS les employeurs privés et publics doivent rembourser 50% des frais de transport en commun pour les déplacements domicile travail de leurs salariés*. Pour en bénéficier, il vous suffit de présenter un justificatif d'achat (ticket de caisse, ou justificatif sur www.stga.fr) à votre employeur.

NOUVEAU ! Le justificatif d'achat sur www.stga.fr est désormais disponible 48h après votre achat dans un point de vente ou dès le 12 du mois pour les paiements par prélèvement bancaire. ■

* suivant les modalités d'application du décret de Loi.

JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC
15 SEPTEMBRE 2010

Prendre le bus c'est simple, C'EST GRATUIT !

Les élus de GrandAngoulême ont choisi, cette année encore, de participer à la semaine nationale de la mobilité et plus particulièrement à la journée du Transport Public. Le 15 septembre, tous les bus du réseau STGA seront gratuits, les voyageurs devront cependant prendre un ticket « journée gratuite » auprès du conducteur et le valider à chaque montée dans le bus. Ce ticket sera valable uniquement ce jour-là. ■

Les nouveautés de la rentrée

Pour remercier la fidélité de ses abonnés, la STGA innove. Depuis cet été, le renouvellement des magicartes à puce au terme des 3 ans d'utilisation est désormais gratuit.

Pour les abonnés qui, à l'occasion du renouvellement de leur magicarte choisissent ou renouvellent leur paiement par prélèvement bancaire, le premier mois d'abonnement leur sera offert.



Pour mieux protéger les magicartes à puce, si l'étui de protection de votre magicarte est cassé nous vous l'échangeons gratuitement au kiosque STGA. ■

Du nouveau pour l'information en temps réel

La STGA innove encore et toujours pour améliorer le service de ses voyageurs. Le progrès technique permet aujourd'hui d'adapter l'information dynamique pour les smartphone (nouvelle génération de téléphone mobile).

Si vous possédez un smartphone, téléchargez* l'application MOBILETAG pour lire les QR code.

Une fois l'application lancée, vous pouvez connaître à tous les arrêts du réseau l'horaire de passage en temps réel des bus.

• CECI EST UN QR CODE !



Il vous suffit pour cela de viser avec votre mobile le code arrêt situé en bas de chaque poteau. ■

*Par SMS en envoyant le mot TAG au 30130** ou sur les app stores.

** coût d'un SMS non surtaxé

Nouvelles informations aux points d'arrêt et nouveaux noms

Dans le « plan bus » joint, vous avez peut-être remarqué que le nom de votre arrêt a changé. Deux raisons ont conduit à cette modification :

- Les noms d'arrêt ont été « raccourcis » quand cela a été possible pour être plus lisibles sur les poteaux d'arrêt et sur les documents d'information.
- Certains noms ont été modifiés pour être plus pertinents par rapport à leur localisation.

À titre d'exemple, les arrêts « déviation », nom donné à la création du contournement de la RN10 sont aujourd'hui mal compris pour des personnes nouvellement arrivées sur l'agglomération. Ils prennent désormais le nom des rues adjacentes. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre magicarte à puce est d'une technologie plus poussée qu'une carte bancaire.

Elle contient en effet un filament électrique, caché dans l'épaisseur de la carte et qui en fait le tour. C'est ce filament lui sert d'antenne et permet à la Magicarte d'entrer en contact avec le valideur d'un simple geste rapide. Voilà pourquoi votre Magicarte à puce est fragile et doit constamment être protégée d'un étui rigide. ■

À votre écoute

« J'ai demandé à ce que le bus passe 5 min plus tard, car je n'ai pas le temps de sortir du travail, ce n'est pas grand chose et pourtant cela m'a été refusé, pourquoi ? »

5 minutes de décalage c'est effectivement peu de chose, mais cela peut prendre des proportions importantes à l'échelle de l'organisation du réseau de bus.

Un conducteur est au volant de son bus pendant plusieurs heures. Il enchaîne plusieurs allers et retours sur la même ligne ou sur des lignes différentes au cours de son service. Décaler un passage de 5 minutes peut ainsi avoir des conséquences en chaîne sur plusieurs horaires et ainsi perturber les autres voyageurs.

Par ailleurs, le changement des horaires en cours d'année nécessite de modifier l'information à l'attention de tous les voyageurs réguliers ou occasionnels. Les horaires aux points d'arrêts peuvent être modifiés mais pas l'information déjà diffusée dans le guide bus et dans les fiches de

ligne. Elle se retrouve ainsi erronée et c'est une source de mécontentement pour les autres voyageurs conduits à prendre ce service en cours d'année.

Enfin, les lignes de bus sont relativement longues et transportent de nombreuses personnes. Il n'est pas rare d'avoir une demande d'ajustement d'horaire inverse pour le même service, une autre personne souhaitant que ce même bus passe 5 min plus tôt ou bien étant pleinement satisfaite de l'horaire actuel.

Les horaires sont calculés par rapport aux principaux besoins des pôles générateurs de déplacement de la ligne. Seule une fréquence de service plus importante sur une ligne peut apporter plus de satisfaction à tous, mais au prix de coûts supplémentaires.

MÉMO

Vous avez perdu un objet
lors de votre trajet en bus ?

Contactez nous dès le lendemain :
Infos Objets Trouvés 05 45 65 25 00

INFOS CLIENTS 05 45 65 25 25
du lundi au vendredi de 9h à 18h
infos.clients@stga.fr
www.stga.fr

À votre avis

Merci de répondre aux deux questions suivantes sur internet www.stga.fr ou sur papier libre à STGA - 554 route de Bordeaux BP 32322 16 023 ANGOULEME Cedex.

Avez-vous remarqué un changement sur l'information au point d'arrêt ?

Oui Non

Si oui, trouvez vous l'information plus lisible ?

Oui Non Sans changement

Bussy & Benjamin



Directeur de la publication : Christian TOUZALIN | Création : OZÉ Design | BD : Atelier SANZOT | Dépôt légal : à parution | Impression sur papier recyclé

BUS infos

Le magazine de la STGA / N°55 / Juillet-Août 2010

Édito

Nouveaux look des poteaux d'arrêt, nouvelles technologies au service de l'information, nouvelle organisation des lignes en direction des établissements scolaires, comme chaque année la rentrée de septembre est propice aux changements.

Prendre le bus c'est simple. Pour vous en convaincre la STGA met tout en œuvre pour vous aider à franchir le pas, la première fois. Notez d'ores et déjà la journée du 15 septembre que les élus de GrandAngoulême ont choisi de vous offrir. Tous les bus seront accessibles grâce à un ticket gratuit délivré ce jour-là par le conducteur.

Les nouvelles technologies accompagnent désormais notre quotidien et les outils d'information s'adaptent à vos nouveaux besoins. Les férus de « smartphone » pourront désormais d'un simple geste connaître à chaque arrêt l'horaire exact de passage du bus recalculé des retards possibles liés à la circulation.

De même le plan du réseau accessible sur www.stga.fr est désormais interactif et conçu sur la base de plan de google, ce qui signifie que vous pouvez « zoomer » sur votre quartier et connaître le point d'arrêt le plus proche, la direction de la ligne et l'horaire du bus d'un simple clic.

Que ceux que ce progrès technique laisse sceptique se rassurent, le guide bus reste disponible dans les bus, au kiosque et dans les commerces partenaires. De même vous avez reçu avec ce numéro la fiche horaires d'une des lignes desservant votre commune ou votre quartier. Si ce n'est pas celle que vous prenez habituellement, n'hésitez pas à la demander au kiosque.

Bonne rentrée à tous.

Denis DOLIMONT
Président de la STGA

MERCREDI
15 SEPTEMBRE*
ACCÈS GRATUIT
À TOUS LES BUS

* Journée du Transport Public



DOSSIER

Évolution des lignes de bus pour la rentrée

Chaque année le réseau de bus de GrandAngoulême s'adapte pour répondre à la demande et faire face à l'évolution de la fréquentation. Seules les lignes à destination des établissements scolaires sont concernées cette année par ces adaptations. Les élus de GrandAngoulême souhaitent en effet attendre les conclusions des études en cours concernant le Plan de Déplacement Urbain et la faisabilité d'un Transport Collectif en Site Propre, pour faire évoluer l'offre des lignes principales.

...suite page 2



DOSSIER

Les lignes STGA à destination des établissements scolaires évoluent à la rentrée.

La fréquentation et le tracé des 25 lignes régulières qui desservent les habitants de GrandAngoulême à destination des établissements scolaires de rattachement ont été analysés et quelques améliorations sont apportées pour cette rentrée. Ces modifications concernent essentiellement les habitants des communes de Fléac, La Couronne, Magnac sur Touvre et Nersac.

À destination du collège de La Couronne

Les lignes réorganisées desservent désormais les principaux quartiers suivants :

Ligne 61 : La Couronne Pont Valteau - Breuty - Le Jonco - La Tuilerie - La Mondone - Les Barrets

Ligne 62 : Nersac Le Fleuranceau - Nersac centre - La Route de Pombretton - La Couronne Chez Dion - Les Beauvais

Ligne 64 : Nersac Cité de Chantemerle - Le Grand Maine - Les Vignes Blanches - Etang des Moines

L'optimisation de ces 3 lignes permet de proposer une desserte plus adaptée à la fréquentation. Les trajets deviennent plus courts pour certains quartiers : gain de 10 minutes pour les habitants du Grand Maine et 16 minutes pour ceux du lotissement des Vignes Blanches.

Autre nouveauté, la ligne 61 dessert plus finement le nouveau lotissement du Jonco en pleine expansion.

À destination du LISA et du Lycée Charles Coulomb

NOUVEAU !

Une nouvelle ligne à destination du LISA et du lycée Charles Coulomb est créée à la rentrée en complément de la ligne 72 qui dessert les communes de Nersac et de La Couronne et qui est actuelle très fréquentée. **La nouvelle ligne 75** permettra notamment aux lycéens de La Couronne habitant dans les lotissements du Pont Neuf, La Picardie, La Petite Courade, Les Barrets ou encore La Mondone de rejoindre leur lieu d'étude directement en bus.

L'itinéraire actuel de **la ligne 72** est optimisé en conséquence afin que les deux lignes se complètent au mieux.

Vers le collège Mendès France de Soyaux

La **ligne 58** est raccourcie, elle part désormais de Magnac Bourg. Les habitants de Bellevue sont invités à se reporter sur la ligne 57 plus rapide pour rejoindre le collège.



Vers le collège de St Michel Puygrelier

La **ligne 52** en provenance de Fléac est très fréquentée, elle sera désormais directe à partir de l'église de Linars jusqu'au collège de St Michel. Les voyageurs montants aux arrêts de la rue des Badoris « Les Hays, Les Brandes, La Touche et Les Granges » sur Linars et Fléac sont invités à se reporter sur la ligne 55 en provenance de St Saturnin.

A SAVOIR !

Toutes ces lignes sont assurées à raison d'un aller et retour par jour en fonction des horaires officiels d'entrée et de sortie principales communiqués par l'établissement. Ces lignes sont accessibles à tout public.

Vous pouvez retrouver tous les horaires sur www.stga.fr ou dans le guide bus p 150 à 157.

Si vous habitez dans l'une des 15 communes de l'agglomération de GrandAngoulême et quel que soit votre transporteur (STGA, Robin ou Véolia...), pour vous rendre au collège ou au lycée sur l'agglomération, vous devez être en possession d'un titre de transport STGA. Vous pourrez l'utiliser également sur l'ensemble du réseau des lignes régulières STGA.

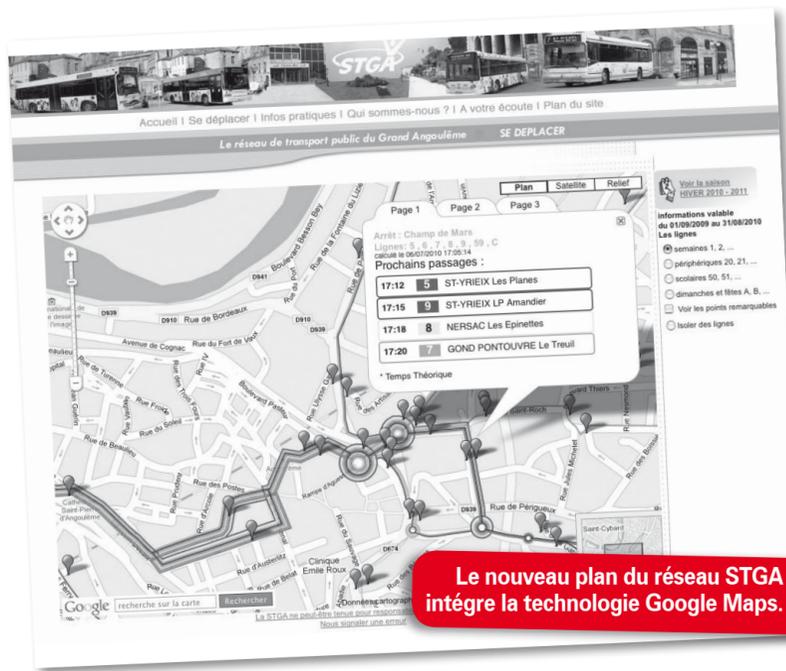
Si vous ne connaissez pas le nom de l'arrêt, ni le numéro de la ligne à emprunter, consultez le poteau d'arrêt à proximité de votre domicile, vous y retrouverez l'ensemble de ces informations ainsi que les horaires de passage. ■

La technologie au service de l'information

Découvrez sur www.stga.fr le nouveau plan du réseau des lignes de bus de l'agglomération de GrandAngoulême.

Adapté de la cartographie Google, ce plan est facile d'utilisation. Il reprend le nom des rues et vous permet de mieux vous situer sur le réseau. Vous pouvez même saisir une adresse qui sera localisée sur la carte, zoomer sur un quartier ou élargir le plan à l'échelle de l'agglomération. Vous pouvez enfin choisir de visualiser le tracé d'une ou plusieurs lignes en particulier.

L'innovation principale reste que vous pouvez dorénavant, en cliquant sur le point d'arrêt, voir apparaître les horaires en temps réel des deux prochains bus qui vont passer à ce point d'arrêt. Attention cependant à sélectionner l'arrêt dans le sens de circulation souhaité. ■



Le nouveau plan du réseau STGA intègre la technologie Google Maps.

À chacun ses idées...



Idée n° 1 :

Les lignes à destination des établissements scolaires sont réservées aux enfants.

Faux, ce sont des lignes régulières comme les autres. De par leurs destinations et jours de fonctionnement elles sont évidemment principalement fréquentées par les plus jeunes mais vous pouvez également les utiliser.

Idée n° 2 :

Les conducteurs ne doivent pas laisser les enfants descendre des bus avant l'arrivée à leur établissement scolaire.

Non, toutes les lignes de bus étant des lignes régulières, les conducteurs ne sont pas chargés de surveiller les allers et venues des enfants ; d'autant que certaines lignes desservent plusieurs établissements.

Idée n° 3 :

Le bus est trop plein et mon enfant ne peut pas s'asseoir.

Il est normal que dans un bus certains passagers voyagent debout. Il n'y a en moyenne que 25 places assises dans un bus et 75 places debout, à la différence d'un autocar qui n'offre qu'une cinquantaine de places assises.

BON A SAVOIR !

Pour le confort de tous, le conducteur invite régulièrement les voyageurs à aller vers le fond du bus qui est souvent moins chargé que l'avant.

Idée n° 4 :

Faire circuler un petit bus coûte moins cher qu'un grand.

En petite partie seulement car le salaire du conducteur et les charges fixes de l'entreprise, qui constituent la plus grosse partie des coûts, ne changent pas en fonction de la taille du bus. Par contre effectivement, la circulation d'un bus de taille réduite permet de diminuer la consommation de carburant et de limiter les émissions polluantes.

Idée n° 5 :

Pourquoi ne pas faire circuler les grands bus en heures de pointe et les petits bus en journée ?

Pour des raisons de coût et d'organisation. Il faudrait en effet presque autant de petits bus que de grands pour assurer la fréquence de passage actuelle des lignes sur le réseau.

En termes d'organisation cela nécessiterait que tous les conducteurs rentrent au centre bus en cours de service pour changer de bus. Ce qui serait particulièrement négatif pour l'environnement et pour le service public.

BON A SAVOIR !

Le réseau de bus de GrandAngoulême compte 79 bus standard (100 places), 5 bus articulés (140 places) et 12 minibus (19 places).

Idée n° 6 :

On ne peut pas aller à la gare en bus.

Faux. La gare SNCF est desservie par 3 lignes principales du réseau (lignes 1, 2 et 4) du lundi au samedi de 6h15 à 20h15 environ avec en moyenne un passage toutes les 5

minutes en heures de pointe et tous les 10 à 15 minutes en journée. Par ailleurs, plusieurs services à destination des établissements d'enseignement professionnel desservent quotidiennement la gare.

BON A SAVOIR !

Vous pouvez retrouver toutes ces informations en page 19 du guide bus ou sur www.stga.fr

Idée n° 7 :

Ce sont les voyageurs qui paient la totalité du coût du transport en commun.

Non. Les voyageurs occasionnels ou abonnés du réseau STGA ne paient en réalité que 30% du coût réel du transport public.

Idée n° 8 :

Ce sont mes impôts qui paient les transports en commun.

Faux, les impôts des ménages financent moins de 5% du coût des transports publics. Comme partout en France, ce sont en réalité les employeurs publics ou privés qui, par une taxe dénommée « versement transport », financent la plus grande partie de l'organisation des transports collectifs. Cette taxe sur la masse salariale des employeurs de plus de 9 salariés est collectée par GrandAngoulême qui s'en sert pour financer les investissements (achat des bus, abris et poteaux d'arrêt par exemple) et une partie du fonctionnement du service de bus, en complément des recettes voyageurs. ■